

Remise incomplete de salaire, harcellement moral

Par mena, le 11/02/2009 à 16:58

bonjour. Je m'appelle sofia..

J'ai travaillé pour une société d'entretient menager du 26 Novembre au 8 Décembre 2008(Iss Abilis).

Mon employeur ne **m'a remis mon contrat que le jour ou j'ai été mise a la porte** c'est a dire le 8 Decembre 2008 et [fluo]cinq jours ne m'ont pas été payés,soit la moitié de mon salaire[/fluo].[/fluo]Je n'ai pas non plus de reçu pour soldes de tout compte.

J'ai essayé d'appeller mon employeur pour lui expliquer mais il ne repond plus a mes appels.

Que pourrai je faire contre cela? Puis je porter plainte contre la société? Si cela est possible, aurais je des indemnités?

J'espère avoir une reponse assez rapidement car j'attends déja depuis plus de deux mois et je ne sais vraiment pas quoi faire!Merci d'avance pour votre aide..